

LE SOMMAIRE

Le **sommaire** doit comporter **l'ensemble des titres et sous-titres développés**, avec indication du **numéro de la page** où ils apparaissent.

Le sommaire a **deux fonctions principales** :

- une **fonction signalétique** : il doit signaler les parties et les sous parties du mémoire afin de faciliter l'accès au contenu et la consultation des différentes rubriques.
- une **fonction synthétique** : il doit faire ressortir la structure générale du travail et donner une vue d'ensemble de la recherche en indiquant les principaux développements dans l'ordre de leur traitement.

Pour remplir ces fonctions, le **sommaire doit être structuré** suivant un ordre respectant une certaine **hiérarchie** : partie, chapitre, section ...

- La **présentation graphique** des titres et sous titres doit **refléter cette hiérarchie** : taille décroissante des caractères en fonction de l'importance des titres, mise en forme spécifique pour chaque niveau de titres (gras, italique, retrait à droite...).
- La **numérotation** peut se faire de différentes façons mais n'est pas obligatoire, elle tend à disparaître au profit de la hiérarchisation indiquée plus haut..
 - En **lettres capitales** (A, B, C) pour les titres des parties ou des chapitres ; en lettres minuscules (a, b, c) pour les titres des sous parties.
 - En **chiffres romains** (I, II, III) pour les titres principaux et en chiffres arabes (1, 2, 3) pour les sous titres.
 - Entièrement en **chiffre arabes** (1.1, 2.1) avec indication de la hiérarchie des titres.

Ne pas excéder trois chiffres 1.1.1.

LES TITRES

Il faut prêter une **attention particulière au titre général du mémoire**, car celui-ci **détermine** largement **la suite du travail et le type de problématiques qui pourront être abordées**.

Ce **titre général du mémoire** doit être mûrement réfléchi et fixé en étroite collaboration avec le directeur de recherche, car il constituera définitivement **le panneau signalétique de votre recherche**. Il ne faut pas perdre de vue le fait que **le titre général doit laisser apparaître à la fois le thème et la problématique du sujet choisi ou encore le thème et le corpus**, suivant les disciplines et les domaines.

Les **titres** sont des **repères visuels et signifiants** qui jalonnent le texte du mémoire et qui permettent de se situer dans le mouvement général du développement. Ils ont pour **fonction principale d'indiquer les subdivisions de la réflexion menée et de marquer les enchaînements de la pensée suivant un plan de rédaction prédéfini**.

Pour remplir leur fonction, les **titres** doivent être à la fois **significatifs et accrocheurs**, c'est à dire qu'ils doivent non seulement refléter le contenu, mais aussi capter l'attention du lecteur et l'inciter à lire le développement qu'ils annoncent. C'est pourquoi, ils doivent être **formulés de façon précise, concise et attractive**.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous, dont les plus commodes sont :

- Le titre synthétique.
- Le titre énigmatique ou poétique.
- Le titre interrogatif.

Ainsi l'intérêt du titre dépend de sa formulation, tant au niveau des chapitres que des sous parties.